

COURRIER

de l'Institut du Bosphore

No: 27 – Juin 2012



ANALYSE DE LA PRESSE

Juin 2012

1. A la une : « Réchauffement » des relations franco-turques
2. Le dossier du mois : Escalade des tensions entre Damas et Ankara
3. Economie
4. Europe
5. International
6. Turquie
7. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Juin 2012)

préparée par Mehtap Eryikit

1. A la une :

« Réchauffement » des relations franco-turques



(Source : AFP)

La citation du mois

« Personne ne peut se permettre de mettre à l'épreuve les capacités (militaires) de la Turquie. » « Nous allons porter cette affaire devant l'opinion publique et le droit international (...) »

Ahmet Davutoglu, *Le Parisien.fr*, AFP, 24/06/2012 (Escalade de tensions entre Damas et Ankara)

Une nouvelle page dans les relations franco turques semble être ouverte. Cette position s'est concrétisée à l'issue d'un entretien à Rio de Janeiro, en marge du sommet sur le développement durable où le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a invité le Président français François Hollande à se rendre en Turquie pour relancer les rapports bilatéraux. Le nouveau président Français y a répondu favorablement, estimant qu'un tel déplacement serait pour lui «un privilège» selon l'agence de presse Anatolie (*Le Figaro.fr* AFP, 21/06/2012).

Les relations entre Paris et Ankara s'étaient tendues au moment où l'Assemblée nationale française s'était attelée à la rédaction d'une loi pénalisant la négation du génocide arménien.

La Turquie avait annoncé « l'annulation de toutes les rencontres politiques, économiques et militaires avec la France ainsi que de l'autorisation accordée aux avions de chasse et bâtiments de guerre français d'atterrir ou de mouiller en Turquie » (*Le Figaro.fr*, AFP, 21/06/2012). Mais cet épisode semble être oublié. Le Premier ministre turc, souhaite « ouvrir un nouveau chapitre dans les relations franco-turques » c'est pourquoi il a donné l'ordre de lever les sanctions prises à l'encontre de la France (*Slate.fr*, 23/06/2012). Ce changement de position s'explique, selon le Premier ministre, par « la nouvelle position de la France » (*Les Echos*, 22/06/2012)

Même si M. Hollande, reste "prudent sur une éventuelle adhésion de la Turquie" à l'Union européenne (*Le Figaro.fr*, AFP, 21/06/2012), la Turquie espère « dynamiser les relations » franco turques « ce qui permettrait de sortir de l'impasse les négociations avec l'Union». Ankara espère ainsi un changement de position de Paris et la levée de son veto sur certains chapitres de négociations (*Le Parisien.fr*, AFP, 21/06/2012).

« Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan "a donné les instructions nécessaires après son entrevue avec le président Hollande (...) Les sanctions ne seront plus d'actualité en raison de la nouvelle position de la France", a déclaré le ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoglu à la chaîne d'information CNN-Türk » (*Le Parisien.fr*, AFP, 21/06/2012).

2. Dossier du mois :

Escalade des tensions entre Damas et Ankara

Selon CNN Türk, un avion d'attaque F-4 Phantom s'est abîmé aux larges des côtes syriennes dans les eaux internationales. L'avion de chasse turc, en mission d'entraînement, a été abattu par la Syrie le 22 juin. Le sort des deux pilotes présents à bord de l'appareil n'a pas encore été précisé.

La Syrie a reconnu avoir abattu cet avion en Méditerranée et a présenté ses excuses à la Turquie selon le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, qui s'est confié à des journalistes présents à bord de son avion lors de son retour du Brésil (*Le Figaro.fr, AFP, 22/06/2012*).



(Source : AFP)

Suite à cet incident, Recep Tayyip Erdogan, a tenu une réunion de crise à Ankara, à laquelle le chef de l'état-major, le général Necdet Özel, les ministres de l'Intérieur, Idris Naim Sahin, des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, de la Défense, Ismet Yilmaz, et le chef des services secrets Hakan Fidan, ont participé afin de clarifier les circonstances de la chute de l'appareil et de discuter de la réponse à y apporter (*Ouest-France.fr, 22/06/2012 ; Le Figaro.fr, 23/06/2012*). Le communiqué de cette réunion, a bien validé la responsabilité de la Syrie, tout en précisant que « la Turquie fera connaître son attitude définitive et prendra avec détermination les mesures qui s'imposent quand toute la lumière sera faite sur cet incident » (*Le Parisien.fr, AFP, 22/06/2012*).

Selon Recep Tayyip Erdogan les autorités navales des deux pays ont pris contact pour entamer des recherches conjointes et tenter de retrouver les deux pilotes (*Le Monde.fr, AFP, Reuters, 23/06/2012*). Information confirmée par un communiqué syrien (*Le Point fr, Reuters, 23/06/2012*). Le lendemain, l'épave du chasseur turc a été localisée en Méditerranée par 1300 mètres de profondeur, selon la chaîne de télévision turque CNN-Türk (*Le Figaro.fr, AFP, 24/06/2012*).

Le chef de la diplomatie turque a précisé que « l'appareil n'a montré aucun signe d'hostilité envers la Syrie et a été abattu 15 minutes environ après avoir violé momentanément l'espace syrien. Les Syriens savaient bien qu'il s'agissait d'un avion militaire turc et la nature de sa mission » a-t-il assuré (*Le Figaro.fr, AFP, AP, 24/06/2012*).

En effet, avant même ces déclarations, le porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères, Jihad Makdessi, avait affirmé que l'avion turc avait été abattu « à l'intérieur de l'espace aérien syrien » avant d'ajouter et qu'il s'agissait « d'un incident et non d'une agression ». Makdessi a par la suite déclaré : « Nous avons exercé notre droit de défense. Il n'y a pas d'animosité entre nous et la Turquie, mais une tension politique », propos publiés par le quotidien Al-Watan (*Le Figaro.fr, 24/06/2012*).

Cet incident survient à la suite d'une publication par le New York Times d'informations concernant un soutien logistique aux insurgés combattant le régime de Bachar al-Assad qui serait apporté par des agents de renseignement américains depuis le sud de la Turquie (*Le Figaro.fr, 21/06/2012*). Les livraisons d'armes seraient quant à elles, surveillées par les agents de la CIA afin d'éviter qu'elles « ne tombent pas entre les mains de membres d'al-Qaïda » (*Le Figaro.fr, AFP, 21/06/2012*).

Le quotidien précise par ailleurs, que le financement serait réalisé via l'Arabie saoudite, le Qatar ainsi que la Turquie; information démentie par Ankara (*Le Figaro.fr, 21/06/2012*).

Entre retenue et détermination turque

Cet incident ne fait que renforcer les tensions déjà perceptibles entre Damas et Ankara depuis plusieurs mois. Cependant, la Turquie adopte un ton mesuré et préfère jouer la carte de l'apaisement avec le régime syrien pour régler ce différend dans le cadre du droit international.

Ankara a ainsi attendu les conclusions de l'enquête avant de déterminer ses positions. Le Président turc Abdullah Gül a déclaré que le « nécessaire » serait fait. Quant au Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, il a assuré pour sa part qu'il agirait avec « détermination ». (*Le Point.fr, Reuters, 23/06/2012*).

Le vice-premier ministre Bülent Arınç a lui aussi affiché une attitude modérée en déclarant : « Nous devons rester calme. Ne nous laissons pas aller à des déclarations et attitudes de provocation » (*Le Monde.fr, AFP, Reuters, 23/06/2012*).

Le ministre des Affaires étrangères M. Davutoglu s'est ainsi attelé à plusieurs entretiens téléphoniques avec ses homologues des pays membres permanents du conseil de sécurité de l'Onu (Etats-Unis, France, Chine, Grande-Bretagne et Russie) ainsi qu'avec l'Allemagne et l'Iran (*Le Parisien.fr, AFP, 23/06/2012*).

Le chef de l'État Abdullah Gül a déclaré au lendemain de l'attaque que l'avion turc aurait « momentanément pu violer l'espace syrien en raison de sa grande vitesse » en déclarant : « Quand vous pensez à la vitesse des jets lorsqu'ils volent au dessus de la mer, il est courant qu'ils passent et repassent les frontières pour un court laps de temps », a-t-il dit, ajoutant que cela ne relève pas d'une « mauvaise intention ». (*Le Figaro.fr, 23/06/2012*).

Ahmet Davutoglu, a précisé quant à lui sur la chaîne de télévision publique TRT, que l'avion de combat turc a été abattu « dans l'espace aérien international à 13 milles nautiques de la Syrie » et non dans l'espace syrien comme l'affirme Damas (*Le Figaro.fr, AFP, AP, 24/06/2012*) « sans avertissement préalable par les Syriens » alors qu'il « effectuait sans armes une mission d'entraînement et de test d'un système radar » (*L'Express.fr, AFP, 24/06/2012*).

Ahmet Davutoglu a insisté sur la capacité de la Turquie à conserver son sang froid suite à cet incident, soulignant que l'option militaire n'était pas d'actualité pour riposter. Cependant, ce dernier ne manque pas de mettre en garde Damas en affirmant : « Personne ne peut se permettre de mettre à l'épreuve les capacités (militaires) de la Turquie. » « Nous allons porter cette affaire devant l'opinion publique et le droit international, au nom de l'honneur de la Turquie » (*Le Parisien.fr, AFP, 24/06/2012*).

La Turquie avait déjà en avril dernier, mis en garde la Syrie suite aux tirs des forces syriennes contre un camp de réfugiés syriens situé en territoire turc « qu'elle ne tolérerait aucune action considérée comme une violation de sa sécurité et qu'elle n'hésiterait pas à demander une intervention de l'Otan » (*Le Figaro.fr, 25/06/2012*).

C'est à la demande d'Ankara, au titre de l'article 4, que le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni mardi 26 juin à Bruxelles pour évoquer cet incident. L'article prévoit des consultations chaque fois que la sécurité de l'un des membres de l'Alliance est menacée.

Mais avant la tenue de la réunion, le porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères, Jihad Makdessi avait par ailleurs, réaffirmé lors d'une conférence de presse, que l'avion de chasse turc avait « violé la souveraineté syrienne » Avant d'ajouter que la conférence de presse en question avait été organisée pour « réfuter tous les mensonges colportés par les médias arabes et occidentaux et les responsables turcs », avant d'affirmer que la Syrie « ignorait » la nature de la cible abattue (*Le Point.fr, AFP, 25/06/2012*).

Jihad Makdessi a ainsi mis en garde les pays de l'Otan en déclarant « Si la réunion vise à calmer la situation (...), nous leur souhaitons bonne chance. Mais si l'objectif est une agression, nous leur disons

que le territoire, l'espace aérien et les eaux syriennes sont sacrés pour l'armée syrienne, tout comme le territoire turc (...) est sacré pour l'armée turque ». Tout en accusant Ahmet Davutoglu, d'avoir donné « une version contraire à la réalité (*Le Point.fr, AFP, 25/06/2012*).

Selon Soli Ozel, expert en relations internationales, « l'avion a apparemment été abattu par un missile sol-air, ce qui n'a pu se faire sans l'accord des conseillers russes qui contrôlent les systèmes de défense aérienne les plus sophistiqués du régime, et cette affaire représente un nouveau pas vers l'internationalisation du conflit » (*Libération.fr, 24/06/2012*).

D'après Marc Semo, « les autorités turques craignent aussi de subir les contrecoups du conflit syrien, avec une reprise de la rébellion kurde attisée par Damas, voire une montée des tensions entre sunnites (largement majoritaires) anti-Assad et les alévis (un tiers de la population) » (*Libération.fr, 24/06/2012*), à l'heure où elle continue d'accueillir des réfugiés sur son sol tout en abritant l'instance d'opposition syrienne CNS.

Selon le ministère des affaires étrangères turc, un autre incident aérien a été évité. En effet, un autre avion turc, Casa CN-235 de recherche et de sauvetage de l'armée turque, a été pointé par un système de défense sol-air syrien alors qu'il participait aux recherches des deux pilotes de l'avion de chasse abattu le 22 juin dernier (*Le Nouvel Observateur, AFP, 25/06/2012*).

Internationalisation du conflit

« Le risque d'internationalisation du conflit syrien » prend de plus en plus forme, plusieurs pays occidentaux dont les Etats-Unis et la France ont jugé « inacceptable » cet incident. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, l'a qualifié d' « éhonté » (*Les Echos.fr, 25/06/2012*) tout en dénonçant l'absence de respect des autorités syriennes envers « les lois internationales, la vie humaine, la paix et la sécurité » (*Le Parisien.fr, AFP, 25/06/2012*).

De plus, le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) Ekmeleddin Ihsanoglu a estimé que la situation en Syrie pourrait conduire à une guerre civile dont les répercussions pourraient toucher l'ensemble de la région. Avant d'ajouter : « L'OCI a tenu à ne pas s'ingérer dans les affaires d'un Etat membre (...), mais la dégradation de la situation sécuritaire, la répression et la mort de milliers d'enfants et de femmes ont conduit à internationaliser la crise » (*Le Monde.fr, AFP, Reuters, 25/06/2012*).

La Chine a appelé au calme et à la retenue (*Le Figaro.fr, Reuters, 25/06/2012*), tout comme l'Iran qui, par la voix de son porte-parole Ramin Mehmanparast a affirmé utiliser les « bonnes relations avec les deux pays pour résoudre ce problème », tout en espérant une résolution rapide de la question (*Le Figaro.fr, AFP, 26/06/2012*).

A Bruxelles, l'OTAN a également jugé "inacceptable" la destruction de l'avion militaire turc tout en exprimant son « fort soutien » et sa solidarité aux autorités d'Ankara et en condamnant la Syrie « dans les termes les plus forts ». Le secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen, a pour sa part expliqué que la sécurité de l'Alliance était « indivisible » (*Le Monde.fr, 26/06/2012*).

Au même moment, lors d'un discours prononcé devant le Parlement, Recep Tayyip Erdogan, a dénoncé « l'acte hostile » et « l'attaque lâche du régime Al-Assad » avant d'ajouter que le régime était devenu « une menace claire et proche pour la sécurité de la Turquie » (*Le Monde.fr, 26/06/2012*). Il a affirmé que la Turquie ne souhaitait pas s'engager dans un conflit armé mais que « les règles d'engagement des forces armées turques (avaient) désormais changé » (*Le Point.fr, AFP, 26/06/2012*). Le Premier ministre a ajouté que la Turquie ripostera « en temps opportun » et avec « détermination » à la chute de l'avion tout en affirmant continuer à soutenir le peuple syrien jusqu'à la chute de la « dictature cruelle » en place à Damas (*Le Figaro.fr, 26/06/2012*). « Chaque élément militaire approchant la Turquie à partir de la frontière syrienne et représentant un risque pour la sécurité et un danger sera considéré comme une menace militaire et traité comme une cible militaire », a averti Erdogan. (*Le Point.fr, Reuters, 26/06/2012*).

A Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont condamné l'attaque syrienne en adoptant de nouvelles sanctions contre la Syrie visant de nouvelles sociétés et ministères et en étendant l'embargo sur les ventes d'armes (*Le Point.fr, AFP, 25/06/2012*).

Nouvelle dimension de la crise Syrienne

Face à l'escalade de violences en Syrie, de nombreux pays comme la France, les Etats Unis et le Japon ont expulsé les représentants diplomatiques syriens (*Libération.fr, AFP, 05/06/2012*). En réaction, selon un communiqué ministériel, la Syrie a elle aussi déclaré « persona non grata » les ambassadeurs « des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Suisse, de Turquie, d'Italie, et d'Espagne, ainsi que les chargés d'affaires belge, bulgare, allemand et canadien ». Même si ce texte précise également l'importance d'un « dialogue fondé sur les principes d'égalité et de respect mutuels entre Etats », tout en soulignant que « la diplomatie est un moyen nécessaire de contact pour résoudre les conflits et les problèmes en suspens » (*Libération.fr, AFP, 05/06/2012*).

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, a qualifié la conduite de Bashar al-Assad d'« autocratique » en déclarant à la presse : « Jusqu'à présent, je ne l'ai pas vu appréhender les réformes avec une compréhension démocratique. Il continue d'appréhender les problèmes avec une logique autocratique » (*Le Parisien.fr, AFP, 03/06/2012*).

Une « réunion informelle de concertation sur la Syrie », regroupant seize pays, a été organisée par la Turquie le 6 juin afin de trouver les moyens de faire cesser les violences et de « contraindre le Président syrien à quitter le pouvoir » (*Le Parisien.fr, AFP, 06/06/2012*). Les chefs de la diplomatie française, allemande, britannique et américaine ont donc été invités par leur homologue turc Ahmet Davutoglu. Les ministres arabes, notamment du Qatar et de l'Arabie Saoudite, étaient également présents (*Libération.fr, AFP, 06/06/2012*).

Cette réunion intervient au moment où les Etats-Unis avaient annoncé être prêts à « soutenir une action contraignante de l'ONU contre la Syrie, dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations unies comme l'a demandé la Ligue arabe » coïncidant avec « l'appel de la Chine et de la Russie à l'organisation d'une nouvelle conférence internationale sur la situation en Syrie » (*Le Parisien.fr, AFP, 06/06/2012*).

La Russie et la Chine se sont engagées à « renforcer leur partenariat stratégique » avec la Syrie, mais en « s'opposant encore à toute intervention militaire étrangère » (*Le Parisien.fr, AFP, 06/06/2012*). Elles ont en revanche souhaité une nouvelle conférence internationale pour « se mettre d'accord pour suivre, honnêtement et sans ambiguïtés, le plan » de l'émissaire international Kofi Annan (*L'Express.fr, AFP, 06/06/2012*).

Le 9 juin à Istanbul, l'opposition syrienne s'est réunie pour doter le Conseil national syrien (CNS) d'un nouveau chef. Ainsi, Abdel Basset Sayda succède au président sortant Burhan Ghalioun qui avait démissionné le mois dernier en raison de critiques à son encontre compte tenu notamment de la place importante laissée aux Frères musulmans au sein de l'instance (*Le Parisien.fr, AFP, 09/06/2012*).

Le nombre de Syriens fuyant les violences et se réfugiant en Turquie continue d'augmenter, selon le porte parole du ministère turc, Selcuk Unal, le bilan est de 29.500 personnes (*Challenges.fr, Reuters, 13/06/2012*). Préoccupé par la situation au frontière de la Turquie, Naci Korum, le ministre adjoint turc aux Affaires étrangères a souligné, lors d'un entretien sur la chaîne de télévision publique TRT, être « perturbé » par l'étendu du conflit syrien avant de rajouter que ce conflit concernait également la sécurité turque (*Challenges.fr, AP, 13/06/2012*).

La Turquie continue d'accueillir des officiers de hauts rang dont un général, deux colonels, plusieurs officiers et trente-trois soldats selon CNN-Türk, portant à treize le nombre de généraux syriens sur le sol turc, selon l'agence de presse Anatolie (*Le Monde.fr, AFP, Reuters, 25/06/2012*).

Toujours selon l'agence Anatolie, un général syrien ayant fait défection est entré en Turquie par la province de Hatay ainsi que de « deux colonels et 30 autres soldats et de leurs familles, soit au total un groupe de 196 personnes, parmi lesquelles de nombreuses femmes et enfants » (*Libération.fr, AFP, 25/06/2012*).

3. Economie

« Baisse du chômage en Turquie (9,9%) »

« Le taux de chômage officiel en Turquie a baissé à 9,9% de la population active entre février et avril, comparé à la même période de l'an dernier (10,8%), selon les données officielles (...) La Turquie, 17^{ème} économie mondiale, a effectué un rétablissement spectaculaire après la crise économique et financière mondiale, avec une croissance de 8,9% en 2010 et 8,5% en 2011. Mais la croissance attendue cette année n'est que de 4%, du fait notamment de la crise en Europe qui affecte les exportations turques. » (*Le Figaro.fr, 15/06/2012*).

« Moody's relève la note de la Turquie »

« L'agence de notation financière Moody's relève d'un cran, à "Ba1" contre "Ba2" précédemment, la note de solidité financière de la Turquie, et pourrait la remonter encore à court terme. Moody's (...) a estimé que les deux facteurs qui l'ont conduite à la relever- la volonté politique et la solidité des indicateurs économiques -vont continuer à s'améliorer ». L'agence insiste sur la volonté du gouvernement islamo-conservateur turc d'assainir les finances publiques et sur la capacité de l'économie turque à absorber les « chocs », notamment les conséquences de la crise de la dette de la zone euro. « La Turquie dispose de puissances économiques considérables, telle sa taille, son dynamisme et son influence économique aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient », explique l'agence, encourageant Ankara à continuer d'avancer vers une équilibre de son déficit des comptes courants » (*Le Figaro.fr, AFP, 20/06/2012*).

« Le paradoxe d'Istanbul »

« La Bourse d'Istanbul vient de monter de 7,7 % en un mois. Elle fait figure de seule échappée, dans les pays industrialisés ou émergents, avec une hausse de 14 % depuis le début de l'année. Les performances des sicav confirment : les actions turques font mieux que les deux secteurs, luxe et technologie, qui gratifient encore leurs actionnaires. Les obligations nationales viennent même de s'offrir un petit boom à la suite d'une réduction de l'inflation. Cela ne met pas à l'abri d'une éventuelle tempête issue du résultat des élections grecques, mais laisse des marges pour prendre ses bénéfices. L'engouement pour le plus impatient des candidats à l'Union européenne n'en reste pas moins paradoxal dans le contexte d'aversion aux risques. Avec une croissance anticipée à 2,3 % cette année, tout juste supérieure à la moyenne de l'Europe de l'Est, le pays affiche un gros déficit extérieur, qui le rend très dépendant des capitaux extérieurs, et une inflation encore quatre fois supérieure à celle de la zone euro. La Turquie démontre certes plus de réactivité : elle a ainsi réduit de 10 points en un an la dépendance de ses exportations à l'égard de l'Union européenne. Mais les modèles du FMI chiffrent à 7,6 % la probabilité qu'une crise grave survienne en Turquie, un niveau près de trois fois plus élevé que pour l'Italie. Standard & Poor's aussi y voit le pays de l'Est le plus vulnérable à une inversion des flux de capitaux. Les coûts de s'assurer contre un risque de défaut disent l'inverse : les CDS turcs valent plus de deux fois moins cher que les italiens. En quête d'alternatives, les investisseurs s'aveuglent-ils ? Un accident inattendu aux frontières de la zone euro précipiterait un scénario du pire déjà bien documenté. » (*Les Echos, 15/06/2012*).

Dexia et Sberbank ont signé un accord de cession sur DenizBank

« Le groupe bancaire Dexia (...) et la banque semi-publique russe Sberbank ont signé vendredi 8 juin, en Turquie, un accord de cession de DenizBank, la filiale turque du groupe franco-belge. L'accord s'élève à 2,83 milliards d'euros, a déclaré le PDG de Sberbank, Herman Gref, devant la presse, et concerne 99,85% des parts de Denizbank, » (*Le Monde.fr, AFP, 09/06/2012*)

En revanche, la banque franco-belge « va perdre plusieurs centaines de millions d'euros dans l'affaire, pourtant négociée à un prix supérieur à celui déboursé à l'achat, en 2006 » car « ce prix supérieur aux 2,6 milliards d'euros payés par Dexia pour s'offrir Denizbank il y a six ans est un trompe-l'œil : entretemps, la livre turque s'est appréciée de 50% par rapport à l'euro et, surtout, le groupe franco-belge avait payé au prix fort son implantation en Turquie. Dexia avait ainsi acheté en 2006 75% de la banque turque pour 1,8 milliard d'euros, soit trois fois sa valeur comptable, avant d'acquérir par la suite la quasi-totalité des parts restantes. Or, dans l'accord avec Sberbank, le prix retenu représente seulement 1,33 fois la valeur comptable de Denizbank. » (*Le Parisien.fr, AFP, 08/06/2012*)

« La Turquie discute achat de pétrole avec l'Arabie saoudite »

Le ministre turc de l'Energie, Taner Yildiz a annoncé entamer « des discussions avec l'Arabie saoudite pour importer du brut sur le long terme » et « diversifier davantage ses approvisionnements en hydrocarbures ». Le ministre a déclaré : « Nous voulons augmenter le nombre des pays où nous achetons notre gaz naturel de cinq à sept ou huit et le nombre de pays fournisseurs de pétrole de 11 à 14, si possible. Nous avons déterminé la Libye comme 12e pays » (*Les Echos, Reuters, 12/06/2012*).

« Turquie: Carrefour change d'associé? »

« Carrefour opère actuellement en Turquie via Carrefoursa, co-entreprise dont le conglomérat Sabanci Holding détient 38,8% du capital ». Cependant, selon journal Haberturk, Thomas Hübner, membre du conseil d'administration du groupe français affirme que Carrefour pourrait changer de partenaire avant d'ajouter « qu'aucune négociation concrète n'avait été engagée à ce sujet » (*Le Figaro.fr, 21/06/2012*).

« Turkish Airlines intéressé par Aer Lingus »

Selon le Sunday Business Post, la compagnie aérienne turque Turkish Airlines est « très intéressée » par la possibilité de racheter la compagnie irlandaise Aer Lingus, « qui fait déjà l'objet d'une offre de 694 millions d'euros de son concurrent irlandais Ryanair » (*Les Echos, 24/06/2012*).

« Turkish Airlines, qui ne pourra détenir que 49% d'Aer Lingus, du fait de la non-appartenance de la Turquie à l'Union européenne, pourrait racheter la participation de l'Etat ou former un partenariat avec une autre compagnie » a précisé le journal (*Les Echos, 24/06/2012*).

4. Europe

Présidence chypriote de l'Union européenne et fermeté turque

A l'heure où la présidence danoise de l'Union européenne s'achève, celle de la République de Chypre, « pays en faillite et en crise diplomatique ouverte avec la Turquie » prendra effet le 1^{er} juillet, ce qui suscite des inquiétudes.

En effet, lors d'une visite en République turque de Chypre du Nord, le 23 juillet 2011, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan a souligné que « son pays ne ferait « aucun cadeau » à la présidence chypriote ». Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoglu a, de son côté, affirmé qu'« aucun ministère, aucune institution de la république turque ne sera en contact avec la présidence européenne dans quelque activité où la présidence chypriote grecque serait partie prenante » (*Le Monde.fr*, 22/06/2012).

Cette attitude expliquée par une certaine « lassitude » de la Turquie, qui a fait acte de candidature à l'Union européenne depuis déjà vingt-cinq ans, ne contribue pas à l'amélioration de la situation comme en témoigne Georgios Iacovou, principal négociateur chypriote grec sur la question de la division de l'île, qui a affirmé : « Libre à la Turquie de se tirer une balle dans le pied. Ces menaces n'améliorent pas sa situation en Europe et montrent qu'elle n'adhère pas aux valeurs de base du projet européen » (*Le Monde.fr*, 22/06/2012).

5. International

Relations tendues entre Israël et la Turquie

Deux années après l'attaque du Mavi Marmara dans les eaux internationales par des commandos israéliens qui avait provoqué une grave crise diplomatique entre la Turquie et Israël, un tribunal a inculpé quatre militaires israéliens de haut rang. La décision a suscité la colère d'Israël, qui a qualifié la procédure de « très grave » par la voix du vice-ministre israélien des Affaires étrangères, Danny Ayalon. Selon lui « l'affaire avait évolué de façon disproportionnée ». « Au regard des faits, et au regard de la loi internationale, cela n'a aucune valeur » (*Le Figaro.fr*, 31/05/2012).

Dans le cas où cette procédure suivrait effectivement son cours, « la Turquie pourrait déposer à Interpol une demande de mandat d'arrêt international ». Cette option est tempérée par le porte-parole du ministère des Affaires étrangères israélien, Yigal Palmor, qui a déclaré : « Il reste un long chemin avant d'en arriver à un mandat d'arrêt international, et même si l'on en arrive là, vu la manière dont se déroule cette procédure, je ne vois pas comment un pays occidental pourrait la prendre au sérieux » (*Le Figaro.fr*, 31/05/2012).

Par ailleurs, un rapport officiel israélien critique « la gestion » par le Premier ministre Benjamin Netanyahu de l'arraisonnement du Mavi Marmara. Ainsi selon, Micha Lindenstrauss, le rapport du contrôleur de l'Etat témoigne « des manquements significatifs dans le processus de prise de décision, conduit par le Premier ministre et sous sa responsabilité ». « Le manque de consultations approfondies et élargies avant de donner l'assaut » lui est notamment reproché (*Le Parisien.fr*, AFP, 13/06/2012).

Le rapprochement entre Chypre et Israël pour l'exploitation et la protection des ressources gazières de Nicosie, n'est pas du goût de la Turquie qui « estime avoir son mot à dire dans la répartition des richesses » (*La Tribune.fr*, 11/06/2012).

En effet, Israël et Chypre ont découvert en Méditerranée orientale « d'énormes champs gaziers, dont la valeur estimée se chiffre en dizaine de milliards de dollars ». Des appels d'offres ont notamment été

lancés pour de nouvelles licences d'exploitations dans les eaux chypriotes auxquels Delek, un des plus importants groupes énergétiques israéliens, vient de faire acte de candidature (*La Tribune.fr*, 11/06/2012).

Ce rapprochement n'est cependant pas apprécié par Ankara qui évoque une « possible intervention de sa marine de guerre ». En riposte, les responsables israéliens « tentent de constituer une alliance avec la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie et Chypre, pour faire contre-poids à la Turquie », dégradant davantage les relations tripartites (*La Tribune.fr*, 11/06/2012).

6. Turquie

Conférence internationale sur la sécurité à Istanbul

A l'ouverture de la conférence internationale sur la sécurité à Istanbul le 7 juin, la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a déclaré qu'Al Qaïda était toujours menaçant et plus géographiquement répandu (*Le Parisien.fr*, AFP, 06/06/2012).

En affirmant : « Nous conserverons toujours le droit d'utiliser la force contre les groupes tels qu'Al Qaïda qui nous ont attaqués et continuent de nous menacer d'attaques imminentes » (*Le Parisien.fr*, AFP, 06/06/2012).

Le chef de la diplomatie turque Ahmet Davutoglu a pour sa part « appelé les pays européens à lutter plus activement contre les activités sur leur territoire des rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ». En déclarant : « Il ne devrait pas être possible que le PKK poursuive ses activités à l'étranger et surtout en Europe à travers des structures légales ou clandestines. La poursuite de ces activités est une insulte pour nous tous » (*Le Parisien.fr*, AFP, 06/06/2012).

Les chefs des diplomaties britannique William Hague, française Laurent Fabius, allemande Guido Westerwelle et de l'Union européenne Catherine Ashton, mais également les ministres d'Espagne, d'Italie, de Jordanie, d'Egypte, du Koweït, des Emirats arabes unis, de Tunisie, du Maroc, du Qatar et de l'Arabie saoudite étaient présents (*Le Point.fr*, AFP, 07/06/2012).

Ce forum ministériel de lutte contre le terrorisme avait pour thèmes : « le renforcement de la lutte anti-terroriste sur le plan planétaire », mais aussi « la situation en Syrie et le programme nucléaire de l'Iran » (*Le Parisien.fr*, AFP, 06/06/2012).

Projet de loi concernant l'interruption volontaire de grossesse

Dans le cadre de la nouvelle législation, un projet de loi visant à réduire la période de grossesse pendant laquelle l'avortement est autorisé est présenté par le Parti de la justice et du développement (AKP), limitant ainsi de dix à quatre semaines la durée autorisée pour une interruption volontaire de grossesse (IVG). Alors que depuis 1983 la pratique de l'avortement est légale, les femmes en Turquie peuvent procéder à une IVG pendant les dix premières semaines de leur grossesse. Depuis 1965, l'avortement est autorisé pour raisons médicales.

« Ce qui paraît vibrer, en l'occurrence, c'est la fibre nationaliste d'Erdogan, alors que le nombre d'enfants par femme ne cesse de chuter, passant de 3,14 en 1980 à 2,11. Le Premier ministre n'a de cesse d'encourager les couples à faire au moins trois enfants. » (*Ouest-France.fr*, 05/06/2012). Le gouvernement veut « étendre la portée de la future loi aux grossesses résultant d'un viol et aux cas où le fœtus présente de graves anomalies » (*Ouest-France.fr*, 05/06/2012).

Ce projet de loi a soulevé l'indignation des associations de femmes, plusieurs centaines d'entre elles ont manifesté dans les rues d'Istanbul. Les manifestations se sont multipliées dans les grandes villes, sous le slogan : « C'est mon corps, c'est ma décision. » (*Ouest-France.fr*, 05/06/2012).

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a une fois de plus provoqué la colère de l'opposition en comparant « l'avortement à un meurtre et à « un Uludere » » faisant allusion « à la mort en décembre de 34 habitants du village d'Uludere, dans le sud-est de la Turquie, bombardé par erreur par l'aviation turque qui les avait pris pour des rebelles kurdes. » (*Le Figaro.fr, AFP 03/06/2012*)

Le Premier ministre s'est également opposé aux accouchements par césarienne. Le projet de loi déposé au Parlement viserait strictement à limiter les césariennes, seulement « en cas d'impératif médical ».

Selon une source parlementaire, le gouvernement « a fait marche arrière sur ses intentions de remettre en cause le droit à l'avortement » (*Le Nouvel Observateur, AFP, 21/06/2012*).

Liberté d'expression

Le procès du pianiste turc, Fazil Zay, s'ouvrira le 18 octobre devant un tribunal d'Istanbul, « pour atteinte aux valeurs religieuses » sur le réseau social Twitter. Il risque un an et demi de prison (*Libération.fr, 01/06/2012*). Le célèbre compositeur sera jugé « aux termes de l'article 216 du code pénal qui réprime l'atteinte aux valeurs religieuses » selon son avocate Meltem Akyol (*Le Parisien.fr, 01/06/2012*).

Une étudiante franco-turque mise en garde à vue

Sevil Sevimli une étudiante de 19 ans, de nationalité française originaire de Lyon en échange Erasmus à l'université Anadolu d'Eskisehir, a été accusée « d'appartenir à une organisation d'extrême gauche illégale, le Parti-Front de libération du peuple révolutionnaire (DHKP-C) » et mise en garde à vue par la police turque le 10 mai (*Libération.fr, 07/06/2012*)

A Lyon, 350 personnes ont manifesté pour réclamer la libération de cette étudiante parmi lesquels des étudiants, amis, et membres de la communauté turque. Etudiante en 3e année de licence information-communication à l'université Lumière Lyon II, la jeune Franco-Turque, encourt 12 ans de prison (*Le Parisien.fr, AFP, 17/06/2012*)

Depuis la loi anti-terroriste de 2006, la cour d'assise à compétence spéciale d'Ankara, a décidé la « confidentialité » sur ce cas. Les demandes de libération de l'étudiante n'ont pas abouti car « le dossier n'est pas encore complet, l'accusée peut s'enfuir et déformer les preuves » (*Libération.fr, 07/06/2012*)

Crainte d'une certaine « radicalisation »

Au vue des récentes déclarations du Premier ministre turc, l'Union européenne s'inquiète « d'atteintes aux libertés en Turquie » et note « une radicalisation du régime islamo-conservateur » (*Le Point.fr, AFP, 09/06/2012*).

L'ancien chef de la délégation de l'Union européenne, Marc Pierini, a déclaré qu'« une série d'orientations récentes montre que la tendance conservatrice tient la corde, et n'a pas d'opposition » (*Le Point.fr, AFP, 09/06/2012*).

Son successeur, Jean-Maurice Ripert, a adressé pour sa part, une critique au Premier ministre turc pour ses déclarations sur l'avortement en déclarant : « Certains hommes politiques ont fait des comparaisons qui ne sont pas appropriées » en référence aux déclarations de Recep Tayyip Erdogan concernant la comparaison faite entre l'avortement et un « Uludere » (*Le Point.fr, AFP, 09/06/2012*).

Le commissaire responsable de l'élargissement de l'UE, Stefan Füle, a quant à lui appelé la Turquie à poursuivre les réformes avant d'exprimer « les inquiétudes concernant les mises en détention croissantes de députés, d'universitaires et d'étudiants et à propos de la liberté de la presse et des journalistes » (*Le Point.fr, AFP, 09/06/2012*).

L'annonce de Recep Tayyip Erdogan pour la construction sur une colline d'Istanbul d'une « mosquée géante, visible de tous les points » de la ville, n'a fait que renforcer cette vision. (*Le Point.fr, AFP, 09/06/2012*).

Incendie dans la prison de Şanlıurfa

Selon l'agence Anatolie, treize prisonniers sont mort, asphyxiés par la fumée d'un incendie dans la prison de Şanlıurfa « qui comprend un important quartier réservé aux prisonniers politiques, parmi lesquels se trouve un député du parti pro-kurde de la Paix et de la Démocratie (BDP) ». Cinq autres ont été hospitalisés après « que des prisonniers eurent mis le feu à des couvertures et des lits », a précisé l'agence (*Le Point.fr, AFP, 17/06/2012*).

Selon la télévision d'information NTV, la mutinerie a été déclenchée par des prisonniers souhaitant « protester contre les mauvaises conditions de vie dans leurs cellules, dont le manque d'air conditionné malgré la température très élevée » (*Le Point.fr, AFP, 17/06/2012*).

Recrudescence de l'activité des rebelles kurdes

D'après les autorités, huit soldats turcs et dix rebelles kurdes ont été tués lors de l'attaque d'un poste militaire situé dans la province de Hakkari, à l'extrême sud-est de la Turquie par des membres du PKK. Seize autres militaires ont été blessés dans l'attaque qui a visé le poste de Yesiltas, à proximité de la frontière irakienne selon le bureau du gouverneur d'Hakkari (*Libération.fr, AFP, 19/06/2012*).

Une deuxième série de raids aériens turcs a été menée dans la province de Hakkari, près de la frontière avec l'Irak. Selon un communiqué publié sur internet, l'état-major a déclaré que : « Neuf cibles appartenant à l'organisation terroriste séparatiste basée de l'autre côté de la frontière au nord de l'Irak ont été frappées, du 22 au 24 juin, par les avions de l'armée de l'air turque » (*Le Parisien.fr, AFP, 24/06/2012*).

Par ailleurs, un groupe du PKK a enlevé un touriste britannique dans la province de Bingöl, dans le sud est de la Turquie alors qu'il effectuait un trajet en autocar entre Trabzon et Diyarbakir (*Le Parisien.fr, AFP, 04/06/2012*).

7. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Janvier 2012)

Challenges

Bertrand Boucey
Jonathon Burch,
Gilles Trequesser

Les Echos

Yves Bourdillon
Gilles Coville

L'Express

Le Figaro

Isabelle Lasserre
Laura Raim
Arielle Thedrel
Adrien Jaulmes

Libération

Marc Semo
Ragip Duran

Le Nouvel Observateur

Le Monde

Jean-Pierre Stroobants
Benoît Vitkine

Le Point

Erika Solomon

Ouest - France

Burçin Gerçek

Le Parisien

Slate.fr

Ariane Bonzon

La Tribune

Pascal Lacorie